

La Capacité en droit canonique

un diplôme d'actualité !

Ce diplôme d'Université (DU), de niveau initiation, se prépare entièrement à distance sous forme d'e-learning. Il s'agit d'une formation particulièrement utile depuis la promulgation par le pape François du motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus*. Ce texte prévoit en effet l'aide aux personnes en situation matrimoniale difficile tant à travers la procédure en nullité de mariage qu'à travers des structures paroissiales ou diocésaines accueillant les fidèles séparés ou divorcés (cf. art. 2 des règles de procédure annexes au motu proprio). Le diplôme de la capacité en droit canonique permet une préparation adéquate des personnes sollicitées pour cet accueil, qui consiste aussi à mener l'enquête préliminaire ou pastorale et à aider les personnes dans l'introduction d'une éventuelle procédure.

Le diplôme prévoit quatre matières fondamentales : *Principes généraux du droit canonique*, *Les grandes étapes de l'histoire du droit canonique*, *Le peuple de Dieu et les sacrements*, *L'évolution du mariage et de la famille*, et un stage de 35 h qui peut être effectué dans un tribunal d'Église, ainsi que deux matières à option, à savoir *Le droit des laïcs dans l'Église* ou *Les procès en nullité de mariage*.

Plus de renseignements dans le *Guide pédagogique de l'Institut de droit canonique* figurant sous la rubrique « Les guides de la Faculté ».

Demandes d'inscription pour 2018-2019 à adresser au Secrétariat de la Faculté de théologie catholique. S'adresser à Mme Hélène VENCHIARUTTI, tél. 03 68 85 69 23 ou hvenchiarutti@unistra.fr.